

Coordonnées

Siège social : Avenue de la Santé Numéro 01, Buyenzi, Bujumbura
Adresse postale : B.P.3170 Bujumbura II, Burundi
Téléphones : +257 77 8 12 595, +257 79 5 84 081
Adresse électronique : rrapacodibu@yahoo.fr , ndayimfic@yahoo.fr

Vues du Réseau d'Actions Paisibles des Anciens Combattants pour le Développement Intégré de tous au Burundi « RAPACODIBU » sur La promotion du développement par la réduction et la prévention de la violence armée

Le texte en [italiques et entre crochet] se réfère aux lignes directrices préparées par le 'Groupe central d'Etats adhérent à la Déclaration de Genève' (Brésil, Finlande, Guatemala, Indonésie, Kenya, Maroc, Pays-Bas, Norvège, Philippines, Espagne, Suisse, Thaïlande, Royaume Uni)

Résumé général

Le **RAPACODIBU** estime que:

- Le problème de la violence armée doit être considéré dans toutes ses dimensions pour qu'ainsi une action soit entreprise pour le réduire;
- Les programmes de prévention et réduction de la violence armée doivent être intégrés comme éléments centraux dans la stratégie et la planification du développement national et local;
- Il existe plusieurs traités et accords internationaux et régionaux qui peuvent appuyer la prévention et la réduction de la violence armée; et
- Une aide suffisante doit être engagée (en plus du financement existant) pour agir efficacement sur la violence armée et le développement

Les principales formes de la violence armée au Burundi sont:

Les violences armées causées par les armes légères par exemples dans la province de Gitega en commune Gitega une grenade a été lancée dans une cérémonie de mariage et causant une quarantaine de victimes au mois d'Avril 2008 ; dans la province de Bujumbura Mairie une grenade a été lancée dans une cérémonie de Baptême et en tue 3 personnes dans commune urbaine de Kamenge, au mois de Février 2009 vers 19h00 ; dans la province de Bujumbura –Rural une grenade en commune de Nyabiraba toute une famille a été décimée par une grenade au mois de Mai 2009 ; dans la province de Kirundo une grenade a été lancée dans un bar au mois Février 2009 ; dans la province de Bubanza (2 vaches en commune de Musigati et une Vache à Bubanza Centre) ont été emportées par une grenade au mois de Mars 2009 ; Dans les provinces de Karusi, Makamba, Bururi (Rumonge) Ruyigi et à Cibitoke des assassinats et des vols à main armée ont été enregistrés et sans oublier les violences faites aux femmes et aux filles dues aux armes .

Dans l'opinion du RAPACODIBU, il y a un lien clair entre la violence armée et le développement durable dans notre pays:

(car dans notre pays le burundi où il ya un grand nombre de violence armée la population burundaise ne peut pas faire ses activités de développement quand il ya d'autres qui sont entrain de subir de la violence armée et si nous prenons l'exemple des vaches trois vaches qui ont été tuées Bubanza, c'est un cas que nous ne pouvons pas ignorer qui freine le développement du peuple Burundais donc sans lien caché tant que les armes circulent dans tout le burundi la population Burundaise ne pourra accéder au développement durable convenablement même si le RAPACODIBU s'est donné corps et âme pour collecter et en sensibilisant la

population burundaise pour qu'elle puisse se débarrasser des armes légères afin d'accéder au développement durable. Le RAPACODIBU a déjà collecté 51 bombes, 71 grenades, 300 cartouches, 1 fusil kv dans les communes de Gihanga, Mpanda, Bubanza et Musigati de la province de Bubanza, 13 bombes, 28 grenades, 2 fusils de fabrication locales et 66 cartouches dans les communes de Butaganzwa, Butezi et Ruyigi en province de Ruyigi; 13 grenade en commune Rumonge et 5128 cartouches et 1 fusil karachnikov en province de Bururi ainsi que 8 bombes et 4 mines; dans la province de Ngozi 8 mines antipersonnelles, 4 bombes, deux fusils Kalachnikov ainsi que 28 grenades dans les communes de Kiremba Ngozi et Mwumba de la province Ngozi. veuillez fournir plus de détails)

Introduction

Le RAPACODIBU estime que quatre buts stratégiques peuvent être identifiés afin d'offrir des expériences de la façon dont une action peut être engagée pour prévenir et réduire la violence armée par l'appui au développement et aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD):

1. Promouvoir les dimensions de la violence armée;
2. Intégrer la prévention et la réduction de la violence armée aux programmes de développement pour mieux en aborder les causes communes originelles
3. Se conformer aux accords internationaux visant à ou pertinents pour la prévention et la réduction de la violence armée; &
4. Assurer une assistance officielle adéquate au développement dirigée vers le programme combiné de "réduction de la violence armée et développement" (AVD)¹.

Atteindre ces objectifs stratégiques exigera une approche plus cohérente pour soutenir les Etats membres à travers le système de l'ONU, y compris les mécanismes existant de coordination telle que l'Action Coordonnée sur les Armes Légères (CASA), le Comité Permanent Inter-Agence, etc., mais engager également les principales agences onusiennes de mise en œuvre, et les Institutions Financières Internationales.

Et toutes les stratégies poursuivies sont sous l'autorité de et/ou à la demande spécifique des Etats bénéficiaires, par exemple, à travers le Journal national de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté, et ne devraient pas être une condition imposée par la communauté des donateurs.

1. Mesurer la violence armée

Pour démontrer comment la programmation fonctionne pour prévenir et réduire la violence armée, les Etats devraient obtenir l'évidence sur la façon dont:

- la violence armée entrave le développement durable
- la pauvreté et le manque de développement accroissent le risque de violence armée.

Pratiquement, ceci signifie que les Etats doivent collecter des informations sur les taux et les types de la violence armée, et sur la façon dont leurs citoyens sont affectés par la violence armée. Des informations devraient être recueillies sur les effets de la violence armée – y compris à la fois les effets immédiats (les décès et les blessures) et les effets indirects (par exemple les coûts élevés de soins de santé et du maintien de l'ordre, la productivité et la réduction du revenu nationaux). Des informations devraient également être recueillies sur les causes de la violence armée, avec attention aux causes sous-jacentes telles que le chômage, l'urbanisation rapide, et l'inégalité sociale. Toutes les données recueillies devraient être désagrégées pour montrer des différences par genre, appartenance ethnique, région géographique et position socio-économique.

Les principaux types de violence armée au Burundi sont:

¹ Nous insistons là-dessus

les violences armées faites par les vols à main armée ainsi, les conflits armés émanant des personnes qui détiennent les armes illégalement.

Les secteurs/groupes les plus affectés sont:

Les familles dans les campagnes, les groupes de gens qui font leurs activités de développement, les commerçants, les femmes et les filles, les régions des grands lacs les vols dans les lacs, la violence domestique.

La violence armée sape le développement au Burundi par:

La violence armée compromet le développement au Burundi car si un tel groupe de personnes fait ses activités de développement et qu'il voit que ses collègues ont été tués par une arme le premier groupe ne peut jamais songer à commencer ladite activité par la peur des malheurs qu'il voit à ses amis toujours je vous donne l'exemple des deux vaches de la province de Bubanza en fait c'était une association de développement qui avait en commun deux vaches mais puisque il y avait une personne qui avait une arme elle a voulu tuer son ami pour qu'elle puisse récupérer ces vaches elle seule mais par contre elle a fait tuer les deux vaches par là nous voyons qu'il n'y a pas de développement là où il y a la violence armée notamment dans notre pays le Burundi pas de développement avec les armes. Et surtout celles détenues illégalement.

Le problème de développement accroît le risque de la violence armée au Burundi par:

Plus il y a le manque de moyens de faire des activités génératrices plus il y a un grand nombre de violence armée par le nombre considérable des armes circulant au Burundi alors il faut qu'il y ait beaucoup de projet pour encadrer les personnes qui remettent les armes à leurs propres volontés. Si non le plus grand pourcentage de la violence armée au Burundi est lié au sous-développement.

Le RAPACODIBU recommande que les données collectées sur la violence armée dans chaque Etat soient consolidées et mises à la disposition du public (par exemple sur le site internet du gouvernement).

2. Planification nationale sur la violence armée et le développement

La planification nationale est centrale pour réaliser des réductions mesurables de la violence armée d'ici 2015. Les stratégies doivent être préventives et dynamiques, capable de répondre à la situation en évolution. Les stratégies devraient aborder des facteurs immédiats de risque dans la violence armée (telle que la disponibilité d'armes), mais elles devraient également aborder des facteurs plus structureux pour prévenir la violence et le conflit dès le début.

Le **RAPACODIBU** entreprend les mesures suivantes pour prévenir ou réduire la violence armée:

-il faut qu'il y ait un grand nombre de projet de développement notamment pour les personnes qui avaient les armes illégalement, faire un bon encadrement des anciens combattants autour des activités génératrices de revenus pour qu'ils ne puissent pas songer à faire un retour pour acheter les autres armes

-avoir des moyens les plus efficaces pour faire la sensibiliser de lutter contre la multiplication des armes – création d'une société privée au Burundi qui se chargera de contrôler les armes qui circulent au Burundi à tout moment et qui se chargera de suivre de près la paix et le développement afin de prévenir et réduire la violence armée. plan national de développement du **Burundi** comprend une référence directe à la prévention et la réduction de la violence armée

Création d'une société privée qui aura son siège au Burundi pour contrôler le mouvement des armes dans cette région qui est fréquentée par le sous-développement, création d'un grand nombre des activités génératrices de revenus, prévoir des compensations qui ont une grande valeur pour les personnes remettants les armes à leurs propres volontés, soutenir les organisations de la société civile qui font les activités de sensibilisation pour réduire la violence armée notamment dans les moyens de déplacement et de communications dans leurs activités quotidiennes.

Le plan national de développement du **Burundi** aborde efficacement les facteurs sociaux, économiques et politiques qui augmentent le risque de la violence armée

Soutenir les secteurs privés qui font les activités de lutter contre toute forme de violence armée avec quand même des plans les visibles et acceptables par la majorité.)

En collaboration avec des donateurs et autres partenaires, le RAPACODIBU prévoit de renforcer l'action de prévention/réduction de la violence armée à travers le plan de développement national. Ceci inclura les cibles spécifiques pour réduire la violence armée et pour réduire les causes de la violence armée.

Le **Burundi** a entrepris les programmes suivants sur la prévention et la réduction de la violence armée:

Il a prévu des compensation sur la personne qui remette son arme notamment les pagnes, vélos, tel phones,....mais pas d'autres activités qui pourraient compléter les compensation afin que la personne en soi ne songe plus à) acheter une autre arme.

L'agence de base pour la coordination de la réduction de la violence armée en tant qu'entité du cadre global de développement c'est: La commission de Désarmement de la Population civile et Lutter contre la prolifération des Armes légères et de Petits Calibres CDCPA en sigle et il n'a pas de c grande capacité pour travailler et il nécessite un soutien de la part des organisation de la société Civile.

Le **RAPACODIBU** vise-t-il le à renforcer l'action gouvernementale sur la violence armée en étendant les responsabilités de la prévention et de la réduction de la violence armée à d'autres ministères ou à d'autres corps constitués :en créant une société privée chargé de contrôler les armes circulent dans certains régions afin de promouvoir la paix et le développement durable .

3. Accomplissement des engagements internationaux

Il existe et émerge plusieurs normes et accords légaux internationaux que les Etats devraient mettre en application afin de promouvoir le développement et réduire la violence armée. Parmi les accords existants le met activement en application:

(veuillez citer – une collection partielle est disponible dans les annexes)

En plus de ces accords, qui sont importants pour favoriser le développement, le RAPACODIBU croit qu'il serait utile de développer un nouvel objectif international sur la réduction et la prévention de la violence armée au niveau mondial comme partie de pratique en matière de développement sain, et que ceci compléterait, donc, les objectifs existants du Millenium pour le Développement (OMD).

4. Coopération et aide internationales

Les Etats bénéficiaires et les donateurs ont tous des responsabilités pour mettre en application les engagements de la Déclaration de Genève. Les Etats bénéficiaires devraient intégrer la programmation explicite sur la prévention et la réduction de la violence armée dans leurs programmes de développement nationaux, tels que leurs Journal de Stratégie de Réduction de la Pauvreté et d'autres cadres de développement, et devraient engager des lignes budgétaires sur le budget national pour mettre en application ces programmes.

En **outre**, l'autorité indépendante et les organes de surveillance suivants ont le pouvoir et la capacité d'appuyer et de superviser les agences nationales de coordination de la réduction de la violence armée
Au Burundi la commission de désarmement de la population civile et de lutte contre la multiplication des armes légères a prévue la supervision des organisation de la société civile qui s'est donnée la mission de promouvoir le développement par le biais de la réduction et la prévention de la violence armé ce qui montre que cette commission n'a pas de grande puissance pour réaliser ces activité vous avez par exemple les armes que notre organisation à réaliser dans beaucoup de province u Burundi sans aucun soutien.

Le **RAPACODIBU** inclue explicitement le financement pour la réduction et la prévention de la violence armée au sein du budget de son Aide Officielle au Développement (AOD), y compris le financement pour une action sur des problèmes immédiats de la violence armée, et les problèmes fondamentaux de développement associés à la violence armée accrue.

Ex :le cas des trois vaches qui ont été emportées par les grenades à Bubanza

En tant que donateur, le RAPACODIBU suit les lignes directrices du Comité d'Aide au Développement (CAD) de l'OCDE sur la réduction de la violence armée, sur la réforme du système de sécurité et sur le contrôle des armes légères: en respectant les lois et les normes des activités prévues

Le **RAPACODIBU** reconnaît que la prévention de la violence armée est une composante critique pour améliorer l'efficacité de l'aide.

Le **RAPACODIBU** encourage les pays partenaires à développer une action explicite sur la violence armée, y compris des secteurs prioritaires convenus pour la planification, et les cibles pour l'évaluation des résultats. Notamment la Suisse

Annexes

Accords internationaux

- * Le Programme d'Action des Nations Unies sur les Armes Légères et de Petit Calibre (2001)
- * La Convention d'Ottawa sur les Mines Antipersonnelles (1999)
- * Convention d'Oslo sur les armes à sous munitions (2008) – nous l'avons signée, et nous la ratifierons d'ici
- * Le Code de conduite de l'ONU pour les responsables de l'application des lois – incorporé dans la législation nationale à travers
- * Les Principes de base de l'ONU sur l'utilisation de la force et des armes à feu – incorporé dans la législation nationale à travers
- * Convention sur l'Élimination de toutes les Formes de Discrimination contre les Femmes (CEDAW)
- * La Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants
- * Pacte International relatif aux Droits Civils et Politiques
- * La Convention Internationale des Droits Economiques, Sociaux et Culturels
- * Convention pour la Prévention et la Répression du Crime de Génocide
- * Convention sur les Droits de l'Enfants (CDE)
- * Traité de Rome et la Cour Pénale Internationale (CPI)
- * Résolution CS 1325 – nous développons un Plan d'Action National, qui sera publié.
- * Résolutions du Conseil de Sécurité sur les enfants dans le conflit armé
- * Le Traité sur le Commerce des Armes (en développement) – nous avons soumis nos vues au Secrétaire Général de l'ONU en 2007 .

Accords régionaux